

Québec, le 4 juillet 2018

Secrétariat de la Régie de l'Énergie 800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Courriel: greffe@regie-energie.qc.ca

Objet: Demande du maintien du programme Gestion de la demande de puissance

d'Hydro-Québec

Programme GDP Affaires

Dossier: R-4041-2018

Madame, Monsieur,

L'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) regroupe plus de 2 200 gestionnaires œuvrant dans les commissions scolaires francophones et anglophones du Québec. Nos membres occupent des fonctions de conseil et d'encadrement dans les centres administratifs des commissions scolaires et dans les établissements.

Notre Association, soutenue par nos membres experts des services des ressources matérielles et des ressources financières des commissions scolaires, qui s'assurent notamment du volet de l'approvisionnement en énergie, vous transmet aujourd'hui sa vision au sujet de l'important programme Gestion de la demande de puissance (GDP).

Par conviction à l'égard de ses bénéfices économiques, sociaux et environnementaux, **l'AQCS** recommande le maintien du programme GDP. Le taux de rémunération qui y est assorti ne doit également pas être réduit, d'une part en raison des efforts et investissements substantiels encore à réaliser pour répondre à un appel d'effacement dans un très court délai (avis préalable de quelques heures seulement avant l'événement), d'autre part pour maintenir l'intérêt des commissions scolaires.

Des investissements importants à poursuivre par les commissions scolaires

Depuis l'introduction du programme GDP, la majorité de nos membres gestionnaires des ressources matérielles ont consacré du temps et des sommes non négligeables afin de contribuer aux appels d'effacement en période de pointe hivernale.

... 2

Plusieurs autres envisagent de le faire et se sont engagés dans un processus qui requiert de planifier, de budgéter et de réaliser des travaux parfois importants afin d'y arriver. Nos membres ont investi ou se sont engagés en ce sens dans l'acquisition d'équipements de contrôle ou de relève. Plusieurs ont mis en œuvre des stratégies diverses (ex. : chauffage des bâtiments la nuit, hors pointe ou relance d'une bouilloire alternative ou de relève, génératrice).

Une contribution financière qui encourage les changements de gestion et d'installations

Lorsqu'une commission scolaire doit réaliser des travaux pour lui permettre de réduire son appel de puissance en période de pointe, les sommes escomptées provenant du programme sont intégrées dans l'analyse économique et servent à financer et à réduire en partie la période de retour sur l'investissement. Sans cette contribution provenant du programme GDP, il est fort à parier que ces travaux ne seraient ou ne seront pas réalisés.

Bien que les sommes reçues à la suite de la participation de nos membres aux appels d'effacement ne représentent qu'une fraction de la facture énergétique totale que le réseau doit assumer, nous insistons sur l'importance d'un niveau de rémunération adéquat encourageant les gestionnaires à consolider les mesures, les stratégies et les comportements acquis depuis l'introduction du programme. Il est aussi primordial que le programme soit en place pour les prochaines années, car sa perte ou son interruption, pendant même une seule saison hivernale, pourrait avoir des conséquences néfastes sur ces acquis et sur le niveau d'engagement des gestionnaires et du personnel chargé des opérations. Nous soulignons ces aspects sans même compter sur l'attrait du programme envers de futurs adhérents que nous avons déjà sensibilisés.

Plusieurs de nos membres se sont prononcés à ce sujet et endosseront la présente confirmation d'appui. Ils seront disponibles pour en souligner le bien-fondé si une rencontre devait être organisée en ce sens, au moment et selon les termes qui vous conviendront.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Rémi Asselin

III ASSCIIII DICIIIS N

Président de l'AQCS

Dénis Riopel

Président de la CPSRM

Jean-François Parent

Directeur général de l'AQCS

c. c. M. Patrick Lachapelle, directeur général des Infrastructures, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

M. Valois Bérubé, directeur à la DEDIS, Direction de l'expertise et du développement des infrastructures scolaires, MEES

M^{me} Chedlia Touil, directrice générale par intérim, Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

M. Éric Blackburn, président, Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS)